

Compte-rendu du Conseil Municipal du 10 Octobre 2022

Excusés : G. Bagci, X. Francisco, C. Sondaz (pouvoir à J. Gallin-Martel), C. Souak (pouvoir à M.P. Mermet), A. Talbot (pouvoir à N. Yvrard).

Secrétaire de séance M.P. Mermet

Diagnostic ouvrages d'art : Le gouvernement a lancé une opération de diagnostic de tous les ponts et ouvrages d'arts existants. Sur la commune, deux ponts sont à la charge du département sur la RD 1085 (Le pont de Curtet et le pont du Bas-Vermelle), deux sont à la charge de la CAPI, sur des voiries communautaires (le pont du Bas-Vermelle et le pont de Boussieu), deux ponts sont à la charge de la commune (le pont des Ravineaux et le pont du Bois Porcher). La CAPI a décidé de confier une mission de diagnostic au CEREMA. Proposition de s'inscrire dans cette mission de diagnostic pour les deux ponts qui sont de la responsabilité de la commune, et de signer la convention de groupement de commande avec la CAPI, sachant que le diagnostic devrait coûter entre 1000 € et 1500 € par pont. (Unanimité)

Réseau chaleur choix de l'entreprise : la commune a fait le choix d'ouvrir une consultation pour étudier la faisabilité d'un réseau de chaleur pour les bâtiments municipaux du centre-village. Afin de finaliser la demande de subvention, il est proposé au Conseil Municipal de faire le choix du cabinet d'études qui sera en charge de cette mission. La demande de subvention à l'ADEME sera déposée avant le 14/10 et portera sur le montant de cette étude, en vue d'un financement de 70% et 90 %. A l'unanimité, le Conseil Municipal choisit le Bureau d'Etude Indigo pour un montant de 20 238,00€ TTC.

Tarifs ALSH 2023 : il est proposé de réviser les grilles de tarifs des centres de loisirs à partir du 1^{er} janvier 2023. La commission Jeunesse propose la tarification 2023, avec l'accord de la CAF : Quotient Familial de 0 à 300€ : 5€ par jour, Q.F de 301 à 600€ : 8€ par jour, Q.F. de 601 à 900€ : 12€ par jour, Q.F. de 901 à 1300€ : 16€ par jour, de 1301 à 1600€ : 19€ par jour, de 1601 à 1900€ : 21€ par jour, supérieur à 1900€ : 23€ par jour. Pour les « hors commune » Quotient Familial inférieur à 1000€ : 22€ par jour, Q.F. supérieur à 1000€ : 24€ par jour (Unanimité).

Groupement de commandes avec le CDG pour l'assurance des risques statutaires : le Centre de Gestion de la Fonction Publique de l'Isère propose un groupement de commandes avec les collectivités pour obtenir le meilleur tarif d'assurance statutaire. La commune s'interroge actuellement sur ses contrats d'assurance en la matière. Il est proposé de participer à ce groupement de commandes, qui n'engage aucune contractualisation à ce stade, afin de voir de quel tarif la commune pourrait bénéficier. (Unanimité)

Tarification utilisation du stade des mûriers : le Lycée St Marc accueille les activités sportives d'associations nivolaïsiennes dans son gymnase. La tarification de ces créneaux est fixée à 15 €/heure. Dans un courrier récent, le Lycée a informé la Mairie d'une nouvelle tarification à partir de cette année scolaire à 19 €/heure (+ 4 €). Par ailleurs, le Lycée utilise le stade des Mûriers, dont le tarif d'occupation n'avait pas été augmenté au regard d'un principe de réciprocité tarifaire. Pour faire face à l'augmentation des coûts de l'énergie et pour régulariser le fait que le lycée utilise également le terrain alors que la convention de départ ne portait que sur l'utilisation de la piste, il est proposé de fixer le tarif horaire d'occupation du stade des mûriers à 8,50 € (+ 4€) (16 votes pour, 5 abstentions)

RPQS - Rapport sur le Prix et la Qualité du Service de l'eau et de l'assainissement établi par la CAPI :

Eau : la commune est alimentée par le pompage du Vernay. La Rosière est abandonnée et la source des Ravineaux est en sommeil. La CAPI a 48 389 abonnés à l'eau. 9 Millions de m3 sont prélevés, 5,7 Millions de m3 vendus. L'eau est de qualité : 100% des analyses bactériologiques sont bonnes, 93,6% des analyses physico-chimiques. Prix de l'eau : 1,78€ le m3.

Assainissement : La commune est raccordée à 90% à la STEP de Bourgoin-Jallieu. Sur la CAPI, il y a 44 656 abonnés. 1003 km de réseaux. 100% des boues peuvent être utilisées en compostage ou en co-compostage. Prix de l'assainissement : 2,56€ le m3.

Prix total de l'eau et assainissement : 4,332€ le m3. (moyenne nationale 4,19€ le m3, moyenne des communes de 50 000 à 100 000 hab : 4,26€ le m3). La Capi poursuivra l'harmonisation des tarifs de l'eau et de l'assainissement jusqu'en 2027, avec un réajustement des tarifs car le tarif actuel ne permet pas de faire face à toutes les charges découlant des interventions réglementaires imposées par l'ARS.

Exercice du Plan Communal de Sauvegarde : un exercice sera organisé avant fin décembre.

Salon Nord-Isère de la Bande Dessinée : Il se déroule le 22 et 23 octobre à la Salle des Fêtes et il permet l'intervention d'un illustrateur à l'école Primaire.

Déclarations Préalables :

Alexandra Renault : parcelle AC 257, en zone Ub au PLU, bleu Bg1 au PPR, pour extension d'un garage de 35m² avec terrasse accessible, 174 rue des Charmilles.

EDF-ENR SASU : parcelle AD 302, en zone Ub au PLU, Bleu Bc et Bc2 au PPR, pour installation de panneaux photovoltaïques de 15,2m², 72 domaine du Vert-Château.

Cindy Gilbert : parcelle AE 763 en zone Ua au PLU, pour installation d'une véranda de 17,5m² 140, Impasse des Acacias.

Groupe SNE SAS, parcelle AH 231, en zone Ub au PLU pour installation de panneaux photovoltaïques, 3304 RD 1085.

Groupe SNE SAS : parcelle AD 441, en zone Ub au PLU, pour installation de panneaux photovoltaïques, 41 Allée des Cèdres.

Soleil et Climat SAS : parcelle AE 209, en zone Ua au PLU, pour installation de panneaux photovoltaïques, 155 rue de l'Hôtel de Ville.

Guillaume Ferreira : parcelle C 368, en zone N au PLU, bleu Bg1 au PPR, pour installation d'une clôture, portillon et portail, Chemin des Vignes.